

16 décembre 2011

N° 38 – 2011

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine

+33 (0) 1 46 98 73 17

Communications et affaires publiques

Antonio Moretti

+44 (0) 203 207 8562

Directeur Relations Investisseurs

Prix de l'actuariat 2011 : SCOR soutient le développement de la science actuarielle en Europe

Chaque année, SCOR récompense dans différents pays européens les meilleurs projets académiques dans le domaine de l'actuariat par l'attribution de prix. Ces prix ont pour but de promouvoir la science actuarielle, de développer et d'encourager la recherche dans ce domaine et de contribuer à l'amélioration de la connaissance et de la gestion des risques. Ils sont reconnus dans le secteur de l'assurance et de la réassurance comme un gage de compétence.

En 2011, des prix ont été décernés dans quatre pays : l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. La soirée du prix de l'actuariat en France, qui s'est tenue hier à Paris en présence de plus de 500 professionnels et en partenariat avec l'Institut des Actuaire, a clôturé les remises des prix SCOR 2011. A partir de l'année prochaine, un prix sera également décerné en Espagne pour l'ensemble de la péninsule ibérique. Par ailleurs, le prix SCOR Fellowship pour la Suisse, qui consiste en une bourse de recherche en science actuarielle et en mathématiques appliquées à la finance, aura sa prochaine édition au premier trimestre 2012.

Les jurys des prix de l'actuariat SCOR sont composés de chercheurs et de professionnels de l'assurance, de la réassurance et de la finance. La sélection des lauréats s'appuie sur la maîtrise des concepts actuariels, la qualité des instruments d'analyse et l'intérêt des travaux quant aux applications possibles dans les métiers de la gestion du risque.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Ces prix récompensent de jeunes actuaires à travers l'Europe pour leurs travaux innovants en matière d'analyse et de gestion des risques, démontrant ainsi l'importance que SCOR accorde au développement de la science actuarielle depuis de nombreuses années* ».

*
* *

16 décembre 2011

N° 38 – 2011

Présentation des lauréats 2011

Le 15 novembre à Dresde, Frieder Knüpling, Deputy CEO de SCOR Global Life et Président du jury, a remis les prix de l'Actuariat pour l'Allemagne en présence de Michel Dacorogna, Deputy Chief Risk Officer de SCOR, à Daniela Bergmann, de l'université d'Ulm, pour sa thèse intitulée « Nested Simulations in Life insurance » (« Simulations imbriquées dans l'assurance Vie »), à Janett Bude, de la Technische Universität de Brunswick, pour son mémoire « Die Modellierung empirischer Schadendaten mit abschnittsweise definierten Verteilungen » (« La modélisation des données empiriques en matière de sinistres avec des répartitions définies par tranche »), à Helmut Artinger, de la Technische Universität de Munich, pour son mémoire « Longevity Risk in Pension Context » (« Risque de longévité pour un régime de retraite ») et à Jakob Karl Klein, de l'université d'Ulm, pour son mémoire « The Application of Parallel Processing to the Computation of Solvency Capital » (« L'application du traitement parallèle du calcul du capital de solvabilité »).

Le 22 novembre à Londres, Denis Kessler a décerné les prix de l'Actuariat de SCOR UK à l'occasion du « *Chairman's dinner* » annuel, en présence de Lord Sebastian Coe, ancien athlète mondialement connu et actuel Président du comité d'organisation des Jeux olympiques de 2012 à Londres, et d'Emily Maitlis, journaliste à la BBC. Les prix ont été attribués à Gaurang Mehta, de la Cass Business School de la City University à Londres, pour son mémoire intitulé « Solvency II - is it a Panacea? » (« Solvabilité II – la panacée ? ») et à Malik Kasmi, de la Heriot-Watt University à Edimbourg, pour son mémoire intitulé « Bayesian Modelling of Outstanding Liabilities in Non-Life Insurance » (« Modélisation bayésienne des passifs en cours dans l'assurance Non-Vie »).

Le 13 décembre à Milan, le professeur Ricardo Ottaviani, de l'université La Sapienza à Rome et Président du jury, a remis les prix pour l'Italie en présence d'Umberto Gavazzi, Chief Underwriting Officer EMEA de SCOR Global P&C. Mauro Piccinini, de l'université La Sapienza à Rome, et Andrea Tronconi, de l'université catholique du Sacré-Cœur de Milan, ont été récompensés pour leurs mémoires intitulés respectivement « Il controllo del rischio in Solvency II: nuovi criteri per valutare e gestire l'impresa di assicurazione » (« Contrôle des risques dans Solvabilité II : nouveaux critères d'évaluation et de gestion d'une compagnie d'assurance ») et « Models for capital requirements in Swiss Solvency test for underwriting premium risk » (« Modèles d'exigences en matière de capital dans le Test suisse de solvabilité pour les risques de souscription »).

Le 15 décembre 2011 à Paris, Denis Kessler et André Lévy-Lang, Président de la Fondation du Risque et Président du jury, ont remis les prix de l'Actuariat pour la France, en partenariat avec l'Institut des Actuaire. Harry Bensusan, de l'Ecole Polytechnique, s'est vu attribuer le prix des Jeunes docteurs pour sa thèse intitulée « Risques de taux et de longévité : Modélisation dynamique et applications aux produits dérivés et à l'assurance vie ». Mouna Daya-Viossat, du Centre d'études actuarielles (CEA), a reçu le prix des Jeunes actuaires pour son mémoire « Marge de risque pour un assureur Non-Vie sous Solvabilité II – Calculs pratiques de l'approche coût du capital ».

*
* *

16 décembre 2011

N° 38 – 2011

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0103 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au capital

de 1 512 224 741,93 euros